



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville		
Date	Samedi 14 mars 2020	Heure de départ	17 h 10	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 1 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	Nombre total d'inscriptions 97	
Total des paris mutuels	\$2,354,565			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Miller, Tom	Juge associé Counsell, Kelly	Juge associé Arrand Brian
--------------------------------------	--	-------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Mario Baillargeon était présent pour l'examen de sa course du lundi soir au sujet d'une possible infraction à la règle sur les stimulations. Nous transmettrons son explication au comité qui s'occupe de ces infractions.

Courses :

Course 1 – Examen du cheval arrivé en 4^e position, le #6, "Blazing Trail", pour avoir laissé passer le cheval, arrivé en 3^e position, remplir l'espace à l'intérieur, dans le dernier droit. En examinant la photo des têtes, on observe que le cheval dévie visiblement vers l'extérieur et qu'il ne trotte pas très bien.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Ed Hensley a été trouvé coupable pour avoir enfreint les règles sur les stimulations, et ce, pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Il a reçu une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours, à être purgée de 22 à 26 mars, inclusivement. Il s'agit de sa 2^e infraction. Nous rentrerons la décision dans le système de l'hippodrome de Flamboro demain.

Course 8 – Anthony MacDonald a été trouvé coupable pour avoir enfreint les règles sur les stimulations, et ce, pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable stimulation. Il s'agit de sa 1^{ère} infraction. Il reçoit une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 17, 18 et 19 mars. Nous rentrerons la décision dans le système de l'hippodrome de Flamboro demain.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Remboursement pour le #10, "Bettors Western", pour un bris d'équipement (barre de tête), avant le départ. Remboursement de \$75,698.